Situation

Choix 2

Bénéfices

Risques

Choix 1

Bénéfices

Risques

Accompagner dans la

dignité

Bienveillance

Il s'agit de la disposition d'esprit inclinant à la compréhension, à l'indulgence et à l'empathie envers autrui. Dans l'accompagnement quotidien elle suppose :

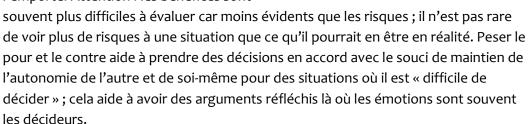
- patience: le rythme de la relation change, tout peu prendre plus de temps;
- accueil: des réactions surprenantes, inattendues parfois déroutantes;
- flexibilité: avec
 l'évolution, la maladie peut transformer.

Dès que l'on a accepté la maladie et son évolution, on peut comprendre que ce n'est pas la personne malade qui pose problème mais bien la maladie. On comprend alors que la personne malade n'est pas responsable : la maladie ne lui permet plus de faire le pas vers l'autre, ne lui permet plus de s'adapter à la nouveauté.

Autonomie

Elle est synonyme de **liberté** et d'**individualité**. Deux types d'autonomie sont en jeu :

- autonomie d'exécution : celle qui nous rend capable de faire seul, d'agir sans le support d'autrui. Elle est décisive dans notre sentiment d'indépendance;
- autonomie décisionnelle : celle qui nous permet de faire des choix, d'avoir des préférences. Elle participe à nous rendre unique.
- → ÉVALUER: avec l'évolution de la maladie, les proches aidant(e)s se retrouvent à devoir prendre des décisions relatives à l'autonomie de la personne atteinte qui provoquent souvent un lourd sentiment de responsabilités. Afin de respecter l'autonomie, il s'agit de déterminer ce que les capacités physiques et cognitives de la personne lui permettent de faire seule, totalement ou en partie. Privilégier le faire avec plutôt que le faire à la place de.
- → RISQUES VS BÉNÉFICES: prendre des décisions dans le respect de son autonomie et de celle de son proche c'est faire la balance entre les conséquences positives et les conséquences négatives et voir quelle partie l'emporte. Attention! les bénéfices sont



→ DÉFINIR DES « RISQUES ACCEPTABLES » : établir les risques que l'on accepte de courir pour le maintien de son autonomie et celle de la personne atteinte implique de reconnaître que le « 100 % sécurité» n'est pas forcément synonyme de liberté, d'autonomie et de dignité.

Les principes fondamentaux

Ces deux principes fondamentaux font office de lignes directrices du quotidien, aussi bien pour la personne atteinte que pour son aidant(e). Le respect de sa propre autonomie et l'auto-bienveillance sont des indispensables à un accompagnement équilibré, durable et à une relation préservée.

Les décisions les plus profitables sont celles qui parviennent à ménager bénéfices et risques pour l'aidé(e) comme pour l'aidant(e), et qui concilient sécurité et liberté.